



Huissier de de justice du trésor public

Par **Serenity57100**, le **07/12/2011 à 15:36**

Bonjour,rnrnj'ai reçu un avis saisie meubles de l'huissier du Trésor public dater,rnrnet pas de date de saisie rnmême pas poster, sai enveloppe,. J ai retrouve cette feuille comme ça dans la boîte aux lettres,rnrnQue puis faire et esce ceu qu il ont le droit merci et que faire??rnrnrnMerci de me repondre

Par **chaber**, le **07/12/2011 à 15:47**

Bonjour,rnrnl'acte de l'huissier du Trésor Public a valeur de titre exécutoire.rnrnIl faut d'urgence vous en rapprocher et éventuellement négocier un échéancier que vous devrez impérativement respecter.